

Réf: Dossier N° 056698

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIQUE GOLD TCI »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBOTE, Lot 1419, Ilot 119

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 20/08/2021 reçus par Me COULIBALY DOFOUNGOGNON BENOIT, et enregistrés au CEPICI le 17/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE GOLD TCI »

Objet : L'Achat et la vente d'or, L'Import-Export de l'or;

La participation directe ou indirecte de la société dans toutes entreprises ou société ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, notamment par voie de souscription ou d'achat de titres de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusion, alliance ou associations en participation, groupement d'intérêt économique ;

Et plus généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets semblables ou connexes ou complémentaire susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBOTE, Lot 1419, Ilot 119

Dirigeant(s) : M YERLIKAYA KAHRAMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05837 du 17/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39710/GTCA/RC/2021 du 17/12/2021

